CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

LE CLAS, CO-EDUCATION ET PARTENARIAT

Sommaire

Préambule

I. Contexte 1

A. La ville de Sedan 1

B. Le quartier Le Lac - Centre Ancien 1

1. Sa population 1

2. Les équipements et leurs acteurs 1

II. Le diagnostic 2

III. Le projet : « Le CLAS, co-éducation et partenariat » 3

A. La structure : Le centre social Le Lac 4

B. Les objectifs du projet et le public ciblé 5

C. Le déroulement hebdomadaire 6

D. Les axes du dispositif CLAS 7

E. Les moyens matériels et humains 11

F. Les moyens de communication 11

G. Participation financière 11

H. L'évaluation de l'action 12

Annexes

Préambule

Animation de la vie sociale

Une démarche globale pour répondre :

- Aux problématiques sociales collectives du quartier du Lac.
- Aux besoins de ses habitants et aux difficultés de la vie quotidienne des familles.
- Au-delà de sa mission première d'animation de la vie sociale et au travers des services et activités*
- que propose le centre social Le Lac (Centre de loisirs, Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, Accueil de jeunes, Animation collective familles, Logithèque, Ludothèque, Ludothèque itinérante, Expression corporelle, Zumba, Club de l'amitié, Club maquettes, Club des aînés, Alphabétisation, Initiation au théâtre, Club des amis de la culture, Chorale, Bric-à-brac dans le cadre du club Tous ensemble), il soutiendra les différentes politiques de la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes en transversalité avec l'Etat et les Collectivités.
- Il répondra aux quatre missions identifiées dans la convention d'objectifs et de gestion

1. Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.
2. Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents- enfants.
3. Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et leur cadre de vie.
4. Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

- Les dirigeants, les bénévoles, les adhérents et les professionnels s'appuieront sur des valeurs et des principes à respecter et à faire vivre. Les valeurs et principes de la République Française s'appliquent, tout naturellement, aux structures de l'animation de la vie sociale.
- En raison des finalités poursuivies, il en découle des principes qu'il est opportun de rappeler pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires :

- Le respect de la dignité humaine.
- La laïcité, la neutralité et la mixité.
- La solidarité.
- La participation et le partenariat.

Pour un secteur d'intervention qui a pour objectif transversal le « vivre ensemble », il s'agit de points de repère qui renvoient à une éthique à partager avec toutes les parties prenantes. Il peut être parfois utile de s'y référer au cours de la vie animée des structures, pour trouver un terrain d'apaisement en cas de difficultés, voire de conflits, dans les relations interpersonnelles ou entre les groupes de personnes.

Au titre de la neutralité, les structures de l'animation de la vie sociale ne peuvent héberger aucune activité politique, syndicale, confessionnelle. [1]

---

[1] *Extrait de la circulaire relative à l animation de la vie sociale juin 2012.*

I. Contexte

A. La ville de Sedan

Sedan est une ville de 16 677 habitants[2] et possède une superficie 16,28 km2.
Située dans les Ardennes, Région Grand-Est, cette ville fait partie de l'intercommunalité Ardenne Métropole. Sous-préfecture des Ardennes, Sedan est à 25 km du chef-lieu, Charleville-Mézières, et à 22 km de Bouillon en Belgique.

Ville de Sedan sur la carte de France

La ville de Sedan comporte 3 quartiers, considérés comme quartiers prioritaires de la ville (QPV) :

- Le Lac - Centre ancien
- Torcy cités
- Torcy centre

B. Le quartier Le Lac - Centre Ancien

1. Sa population

4583 habitants sont présents sur le quartier Le Lac - Centre Ancien en 2023.

Selon l'INSEE, le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 2 793, soit 32% du total communal. La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est plus faible que celle observée à l'échelle communale et en moyenne sur l'agglomération. On estime ainsi à 1 350 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 680 sont des femmes et 670 des hommes.

Pyramide des âges Le Lac - Centre Ancien / Sedan

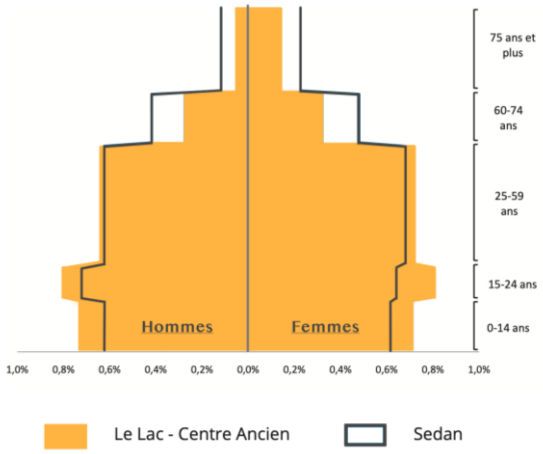

Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier du Lac-Centre Ancien de Sedan possède une population plus jeune que son environnement géographique. La pyramide des âges affiche ce déséquilibre démographique en faveur des jeunes.
Par ailleurs, celle-ci est aussi quasi-symétrique à chaque âge, les représentations selon le genre apparaissent équilibrées.

2. Les équipements et leurs acteurs

Sur le quartier Le Lac - Centre Ancien, un collège est implanté. Trois écoles primaires ainsi qu'un lycée général sont à proximité. Une zone commerciale se trouve sur le quartier, ce qui permet aux habitants d'accéder à diverses ressources. Le quartier est ancré à proximité du centre de Sedan. Plusieurs infrastructures sportives, culturelles ou encore de services publics de la ville sont donc accessibles par les habitants, sans l'obligation d'utiliser des véhicules de transport.

[2] *Selon l'INSEE en 2025*

II. Diagnostic

Le quartier « Le Lac – Centre ancien », un quartier prioritaire

Les quartiers dits « prioritaires » de la politique de la ville (QPV) sont les territoires où s'applique la politique de la ville, politique qui vise à compenser les écarts de niveau de vie avec le reste du territoire. Plusieurs difficultés sont rencontrées par la population. Le cadre de vie des habitants est plus précaire sur le plan monétaire que celui des habitants de la commune ou en comparaison avec la moyenne nationale, dû à divers facteurs. Ce constat est visible à travers le grand nombre de logements sociaux présents sur le quartier. Les ménages sont principalement composés de personnes seules et pour beaucoup, de familles monoparentales. Le taux d'emploi de ces habitants est plus faible que celui recensé sur la ville de Sedan ou encore des quartiers prioritaires de France Métropolitaine. Ces taux et caractéristiques de la population sont les raisons pour lesquelles le quartier Le Lac-Centre Ancien est classé comme quartier prioritaire. L'une des problématiques rencontrées concerne plus particulièrement les jeunes et impacte leur avenir, celle liée à leur scolarité.

Des jeunes en difficultés voire en échec scolaires et des parents démunis face à l'accompagnement scolaire de leur(s) enfant(s)

La population du quartier Le Lac - Centre Ancien possède une population plus jeune qu'à l'échelle communale. Cette jeune population rencontre des difficultés face à leur cursus scolaire. La notion d'échec scolaire accepte plusieurs définitions. On peut considérer qu'un enfant ayant des difficultés à comprendre ses cours à l'école est en échec scolaire. Mais la véritable définition de l'échec scolaire est la sortie du système éducatif sans diplôme, ni qualification [3]. Selon l'INSEE, en 2021, les jeunes de 16 à 24 ans du quartier possèdent un taux de scolarisation de seulement 34%. Ce taux est fortement inférieur à celui des quartiers prioritaires de France métropolitaine, qui est de 53%. Cette catégorie de population a donc une scolarité relativement courte et compliquée. De plus, les élèves du quartier bénéficient d'un apprentissage renforcé car les écoles se trouvent sur une zone d'éducation prioritaire REP+. Les REP regroupent les écoles et les collèges rencontrant des difficultés sociales plus significatives que celles des collèges et des écoles situées hors éducation prioritaire. Les REP + regroupent les écoles et les collèges qui concentrent les difficultés sociales et scolaires les plus importantes [4]. Les jeunes ne sont pas les seuls à être impliqué dans ces difficultés. Leurs parents, sont très souvent démunis face à cette situation. Les enseignants des trois écoles primaires du quartier ont exprimé un besoin d'accompagnement dans le but de favoriser le lien entre les écoles et les familles. Les parents, eux-mêmes, souhaitent être soutenus dans le suivi du cursus scolaire de leur enfant.

Un besoin d'accompagnement exprimé par les parents et les enseignants du quartier

A travers un questionnaire et lors des entretiens individuels menés par la coordinatrice CLAS, les parents ont exprimé diverses raisons pour lesquelles ils ont besoin d'inscrire leur enfant au CLAS :

- Ne pas avoir les capacités scolaires qui leur permettent d'aider efficacement leur enfant.
- Difficultés à effectuer les devoirs à la maison (refus de l'enfant, plusieurs enfants à s'occuper, problèmes de concentration…).
- Ne pas comprendre le système scolaire et rencontrer des difficultés pour entrer en contact avec les enseignants ou directeurs.
- Difficultés à s'impliquer dans la scolarité de son enfant.

---

[3] *Site Femmezine : https://www.femmezine.fr/maman/enfants/echec-scolaire.html*

[4] *Site du gouvernement : https://www.gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement/education-jeunesse/comment-savoir-si-mon-enfant-va-beneficier-du#Pour_en_savoir_plus*

- Ne pas maîtriser suffisamment la langue française pour accompagner leur enfant dans leurs devoirs ou faire des activités culturelles.
- Ne pas avoir les horaires de travail leur permettant de récupérer leur enfant à 16h30.
- Rencontrer des raisons de santé ne permettant pas de faire les devoirs et des activités pédagogiques.
- Faire évoluer leur enfant (développer l'autonomie, sociabiliser, manger des goûters équilibrés…).
- A la demande de leur enfant (retrouver leurs copains, participer aux activités, faire les devoirs avec un accompagnateur…).

A travers un questionnaire et lors des entretiens enseignants/coordinatrice/accompagnateurs, la coordinatrice CLAS a relevé plusieurs raisons qui ont conduit les enseignants à orienter certaines familles vers le dispositif CLAS :

- Difficultés scolaires qui se traduisent généralement soit par des résultats insuffisants et/ou de comportements difficiles (passivité comme agitation en classe)
- Des élèves qui ont rencontrent des difficultés à s'organiser, à suivre le rythme régulier de la classe et à être autonome dans leurs tâches.
- Des difficultés à entrer en contact avec certaines familles
- Des parents qui rencontrent des difficultés à s'impliquer dans la scolarité de leur enfant
- Des élèves qui n'ont pas de conditions adaptées pour faire et rendre des devoirs corrects
- Des parents et/ou des enfants qui rencontrent des difficultés à maîtriser la langue française

Les parents comme les enseignants, ont exprimé diverses difficultés au sein des ménages, comme la barrière de la langue, un environnement familial problématique pour la prise en charge des devoirs, une communication parents/enseignants difficiles voire inexistante.

III. Le projet CLAS : « Le CLAS, co-éducation et partenariat »

Le CLAS est un dispositif visant, à côté de l'école, à fournir l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir, un appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Il s'adresse aussi aux parents de façon à les accompagner dans le suivi de la scolarité de leurs enfants[5]. Ce dispositif se réfère à plusieurs références nationales permettant de créer un cadre et des objectifs communs. Il est un soutien pour les populations se trouvant en quartier prioritaire et rencontrant des problématiques face à l'accompagnement scolaire de leur enfant ou encore les élèves des réseaux REP et REP+ qui se trouvent en difficultés voire en échec scolaire.
Plusieurs documents officiels ont été établis pour que chaque structure mettant, en place un CLAS, possède et réponde aux mêmes objectifs généraux et critères d'évaluation.

- Référentiel national de financement des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) par les Caf
- Note de cadrage départemental du Comité départemental de Soutien à la Parentalité
- Données statistiques et socio-économiques de la population et problématiques dominantes pour l'élaboration du portrait du quartier prioritaire Le Lac - Centre Ancien élaboré par la grande agglomération d'Ardenne métropole.
- La charte nationale de l'accompagnement à la scolarité
- La circulaire interministérielle du 8 juin 2011 relative à la mise en œuvre de la politique d'accompagnement à la scolarité

[5] *https://clas64.centres-sociaux.fr/files/2018/04/guide-CLAS.pdf*

- La circulaire interministérielle du 7 février 2012 relative à la coordination des dispositifs de soutien à la parentalité au plan départemental
- La circulaire n° 2013-142 du 15-10-2013 « Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires »

Grâce aux dispositifs présents sur les quartiers prioritaires et les ressources nationales, le centre social à mis en oeuvre un périscolaire depuis l'obtention de l'agrément CLAS en 1989. Depuis, le centre social à mis en place un CLAS lors de la création de ce dispositif. Il fonctionne en termes d'années scolaire, de septembre à juin. Des activités parents/enfants sont mis en place durant les vacances scolaires.

Ce projet CLAS se déroulera du 07/10/2025 au 26/06/2026. 3 séances hebdomadaires seront mises en place à destination des enfants et 1 séance parents-enfants, sur 33 semaines d'activité dans l'année. Une séance CLAS dure en moyenne 120 minutes.

I. La structure : Le centre social Le Lac

Le centre social Le Lac est une association à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901 et possède l'agrément centre social attribué par la Caisse d'allocations familiales (CAF). Il a été créé en 1987 et est implanté au sein du quartier prioritaire Le Lac - Centre ancien. Cette association regroupe et favorise une animation sociale, culturelle, d'éducation populaire, de rencontre de tout âge et de toute condition, de formation et d'insertion professionnelles et sociales. Avec l'agrément Centre social de la Caisse d'Allocations Familiales, la structure possède un projet social établi sur 4 ans. Dans ce document, les finalités ainsi que les principales missions y sont définies, puis déclinées en plusieurs objectifs pour ensuite établir les fiches actions qui seront misent en place durant ces quatre années [6].

- Finalités du centre social :

Finalité 1 : Défendre les égalités entre les individus et lutter contre les différentes discriminations en s'appuyant sur les valeurs républicaines.

Finalité 2 : Favoriser « le vivre et le faire ensemble », encourager à la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité.

Finalité 3 : Concourir à l'inclusion sociale et à la socialisation des personnes.

Finalité 4 : Fédérer contre l'isolement social des personnes.

Finalité 5 : Rassembler dans une démarche de coéducation les parents, aux bénéfices des jeunes et des enfants.

Finalité 6 : Générer du lien social en facilitant l'accès aux activités de loisirs et aux services de la vie quotidienne pour tous.

Finalité 7 : Sensibiliser et initier les habitants au développement durable.

Finalité 8 : Intensifier le lien social en utilisant les innovations technologiques comme moyen d'apprentissage social.

[6] *Projet social Centre social Le Lac 2023-2026*

Principales missions du centre social :

Animation à la vie sociale

Animer un lieu d'accueil et de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toutes les populations, avec une attention particulière pour

Gestion des services au bénéfice de la population

Créer un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir, de réaliser des projets.

Le projet éducatif du centre social :

Le centre social Le Lac possède un projet éducatif, rédigé par l'organisateur et les responsables des secteurs concernés. Il témoigne de l'engagement éducatif de la structure, ses orientations et de la qualité des actions mises en place. Ce projet représente le cadre dans lequel l'organisateur souhaite mettre en place l'accueil du public et les moyens mis à disposition.

« Fixer nos orientations pédagogiques, c'est également définir notre conception des loisirs en partant du fait que le droit à la culture, le besoin de développer ses capacités de réflexion, d'interventions, de discussions, sont devenus des phénomènes sociaux. Dans ce cadre, nous pensons que le temps de loisirs, notamment en Centre de Loisirs Sans Hébergement, est propice à l'enfant pour lui permettre de développer ses capacités de réflexion, de création, d'interventions et ceci grâce à des activités et des modes de relations appropriés. Tout individu et à fortiori tout enfant, a des potentialités qui nécessitent d'être révélées, mobilisées, utilisées » [7].

Le centre social Le Lac se situe dans les locaux de la maison de quartier du Lac (Avenue de Gaulle - 08200 Sedan). Ces locaux appartiennent à la Mairie de Sedan, une convention d'une durée d'un an à reconduction tacite a été signée. Certains secteurs se trouvent au pôle enfance, dans des appartements du quartier et au sein du stade Louis Dugauguez.

En semaine, la structure est ouverte 6 jours sur 7 au public et ses horaires sont adaptées en fonction des besoins des différents secteurs.

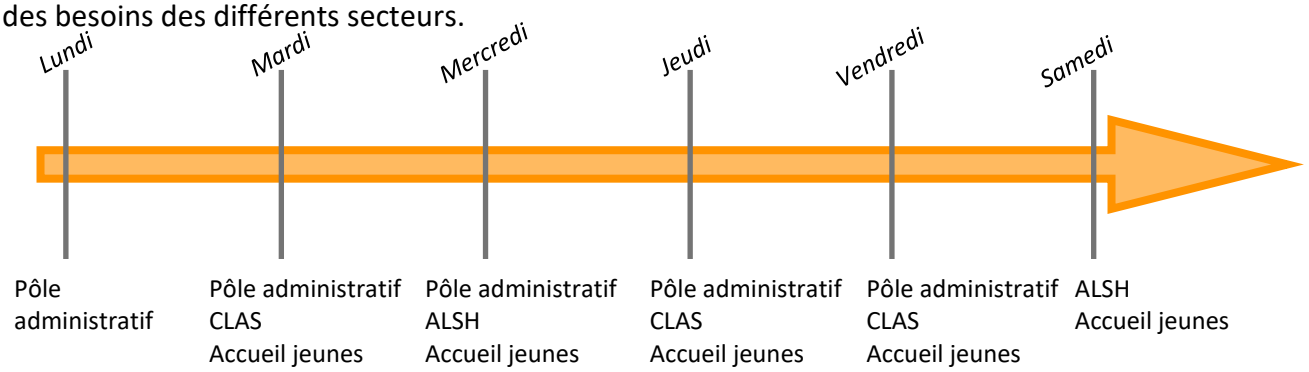

J. Les objectifs du projet et le public ciblé

Les principaux objectifs

<u>Objectifs généraux</u>

- Accompagner les familles dans leurs responsabilités éducatives et valoriser leurs compétences parentales dans le dispositif Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité
- Renforcer le lien entre familles et école
- Faciliter l'accès au savoir des jeunes par des approches différentes de l'école et fournir un appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social
- Offrir aux enfants l'appui et les ressources dont ils ont besoin pour réussir leur scolarité.

[7] *Extrait du projet éducatif du Centre social le Lac*

- Contribuer à la réussite scolaire et à l'insertion sociale de tous les enfants dans la perspective de l'égalité des chances pour tous.
- Renforcer l'implication des parents dans leur rôle éducatif, facteur de meilleure intégration sociale et composante indispensable à la réussite scolaire de l'enfant.
- Développement des personnalités, l'acquisition des savoirs, de savoir-être et de savoir-faire indispensables.

Objectifs opérationnels

- Accueillir les enfants 3 fois par semaine après l'école pour aider les enfants, en utilisant les technologies de l'information (ordinateurs, tablettes,) et de la communication, notamment à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir.
- Élargir les centres d'intérêts des enfants, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche.
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle, leurs capacités de vie collective notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre enfants.
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

Le public cible :

Dans l'analyse du contexte, nous avons remarqué que la population du quartier rencontrait diverses problématiques, dont des difficultés liées au cursus scolaire des enfants. Le public accueilli dans le cadre du dispositif CLAS sont donc les enfants scolarisés dans les établissements du premier degré du quartier du Lac (écoles : Prairie - Georges Ouvrard - Esplanade) ainsi que leurs parents. Ils ne disposent pas, dans leur environnement familial et social, l'appui et les ressources pour s'épanouir et réussir à l'école.

K. Le déroulement hebdomadaire

Le temps de réunion :

Le mardi, de 9h à 12h, un temps de réunion est mis en œuvre pour l'ensemble de l'équipe, accompagnateurs, comme bénévoles disponibles. Des outils sont mis à disposition pour effectuer des recherches et développer leurs activités (documentation, ordinateurs...).

Cette réunion est scindée en plusieurs temps :

- Un temps de formation interne pour transmettre des outils, des méthodes et un savoir-faire aux membres de l'équipe, anciens comme nouveaux membres.
- Un temps de bilan de la semaine précédente pour évaluer les écarts entre les objectifs fixés et les résultats obtenus. Les accompagnateurs réalisent leur bilan d'activité à l'oral avec la coordinatrice sur les objectifs atteints et les points à améliorer. Ensuite, les accompagnateurs remplissent une fiche de suivi par enfant, pour analyser leur évolution et fixer les objectifs de la semaine suivante *(Annexe 1 : Fiche de suivi)*.
- Un temps d'échange entre les membres de l'équipe pour exprimer des situations vécues la semaine précédente et l'exposer au groupe pour conseiller ou au contraire, demander conseil.
- Un temps de préparation qui permet aux accompagnateurs d'organiser leur semaine et de prévoir les activités qu'ils vont mettre en place en fonction de leurs objectifs fixés. Ces programmes sont validés par la coordinatrice avant d'être affichés et publiés sur les réseaux sociaux de la structure *(Annexe 2 : Exemple de programmes CLAS).*

Les séances CLAS avec l'accueil des enfants se déroulent les mardis, jeudis et vendredis, de 16h30 à 18h30, une séance CLAS parents/enfants est mise en place le lundi de 16h30 à 18h00. Les groupes

sont répartis en fonction de leur classe scolaire. Cette répartition par « niveau » de programme scolaire permet une meilleure organisation lors des temps de devoirs et de s'adapter aux besoins collectifs communs lors des activités.

Une séance CLAS se composent de 4 temps :

- Le ramassage scolaire :

Les accompagnateurs se rendent dans les 3 écoles du quartier pour aller chercher les enfants à 16h30. Ils utilisent une « feuille de ramassage » où sont répertoriés tous les enfants du CLAS par école pour s'assurer de leur présence avant de partir au centre social. Pour les écoles Prairie et Georges Ouvrard, les enfants ne sortent pas de la cour de l'école. Ils se rendent, avec l'accompagnateur, au pôle enfance par la porte arrière, donnant directement sur la cour. A l'arrivée au pôle enfance, une feuille de présence est remplie par les accompagnateurs pour attester de la présence des enfants. Ce document est classé et archivé. Il permettra à la structure de connaître les effectifs, séance par séance *(Annexe 3 : Feuille de présence)*.

- Le temps des devoirs :

L'accompagnateur va donner des méthodes d'apprentissage à l'enfant. Il ne va en aucun cas reproduire ce qui a été fait à l'école ou encore se mettre en position de professeur des écoles. Il va aider l'enfant à s'organiser, savoir quelle est la méthode la plus adaptée à l'enfant pour faire ses devoirs, le valoriser dans ce qu'il sait faire et noter les points où l'enfant se sent le moins à l'aise pour en faire part au professeur des écoles et à l'équipe d'animation pour que, ensemble, nous trouvions des solutions pour l'aider et l'accompagner dans son cursus scolaire.

- Le goûter :

La coordinatrice CLAS travaille sur l'élaboration de goûters équilibrés pour les enfants. Ces goûters sont composés d'un produit laitier, d'un produit céréalier, d'un fruit et d'une bouteille d'eau. Un temps d'échange primordial entre enfants et accompagnateurs pour exprimer oralement leur journée. Ce goûter équilibré permet de travailler sur l'équilibre alimentaire avec les enfants, comme les parents. Il permet aussi d'instaurer une égalité entre les enfants. Toutes les familles n'ont pas les mêmes moyens financiers ni les mêmes notions d'équilibre alimentaire. De plus, ces goûters sont établis de manière à réduire considérablement les déchets et à travailler en partenariat avec les producteurs locaux. En effet, les produits céréaliers proviennent d'une boulangerie, les fruits et légumes, d'un maraîcher et les produits laitiers, d'une ferme. Ceux-ci permettent d'utiliser uniquement des contenants réutilisables ou recyclables.

- L'activité pédagogique :

Elle représente le temps le plus important du dispositif. Les accompagnateurs vont mettre en place des activités en lien avec le programme scolaire des enfants et leurs principales difficultés. L'accompagnateur établie une fiche activité et met en place ses objectifs selon son diagnostic. Ce temps va permettre à l'enfant d'apprendre par le jeu et de découvrir de nouveaux domaines, centres d'intérêt. Cette période de la séance est le temps le plus important. Une méthode d'apprentissage pédagogique mais surtout, ludique.

Cette organisation permet aux accompagnateurs d'obtenir de meilleures conditions de travail avec les enfants et à la coordinatrice de proposer des formations internes adaptées aux difficultés rencontrées par les accompagnateurs. Elle permet aussi aux familles de bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien dans le but de renforcer le lien avec leur enfant. Les enfants découvrent de nouveaux centres d'intérêt, et d'évoluer à travers le jeu.

L. Les principaux axes du dispositif CLAS

Le projet CLAS vise à fournir aux enfants des méthodes et des approches susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs et de développer leur autonomie par :

- Un appui et une aide méthodologique

- Une aide au travail personnel
- Un accompagnement à l'usage du numérique

Le projet CLAS vise à élargir les centres d'intérêt des enfants et promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles sociales et économiques de leur environnement :

- En mobilisant la pédagogie de « détour » par des activités ludiques, artistiques, culturelles, sportives et/ou scientifiques
- En créant des contextes de recherche, d'information, débats
- En développant des capacités de vie collective
- En proposant des sorties et visites
- En mobilisant des supports dans l'environnement proche (bibliothèque, médiathèque.)
- Par l'organisation d'activités liées à la citoyenneté

Le projet CLAS vise à mettre en valeur les compétences et acquis des enfants par :

- La présentation des actions conduites par les enfants
- L'organisation et l'encouragement de l'entraide au sein du groupe CLAS

Le projet vise à soutenir les parents dans leur relation avec leur enfant et à les renforcer dans leur rôle en :

- Organisant un ou des temps d'information des parents sur les objectifs du CLAS et le contenu des actions
- Accueillant les parents au moment de l'inscription pour formaliser les engagements de chacun (lecture et commentaires du règlement intérieur, etc.)
- Organisant un ou des temps pour faire régulièrement le point individuellement ou avec tous les parents
- Proposant des temps de convivialité enfants/parents
- Proposant aux parents un accompagnement au numérique

La parentalité :

Le CLAS est présenté aux parents en début d'année, lors d'un temps convivial. Cela permet de s'assurer que tous ont reçu les bonnes informations concernant le dispositif. Pour adapter le projet au plus près des besoins du public, les attentes et demandes des parents en termes d'accompagnement liées à leurs missions éducatives sont relevées. Ces besoins sont priorisés dans le but d'établir un plan d'accompagnement sur l'année. Ensuite, des ateliers et sorties liés à la parentalité en fonction des demandes exprimées précédemment par les parents sont organisés. Pour cela, la coordinatrice s'informe sur les thématiques à aborder, utilise des méthodes d'animations diversifiées et fait intervenir des professionnels en fonction des domaines de compétences à mobiliser. De plus, des temps d'échanges et de travail avec les parents sont organisés, dans le but de les inclure à l'organisation du CLAS. Lors de temps de commission, les parents s'investissent et réfléchissent à l'organisation concernant diverses thématiques du CLAS (goûters, activités pédagogiques, sorties de fin d'année, temps conviviaux parents-enfants…).

- L'Education Nationale :

Une présentation du dispositif CLAS lors des premiers conseils d'école est mise en oeuvre. Cela permet à tous les enseignants de connaître le dispositif et son contenu, dans le but d'orienter des familles si besoin. Suite à la présentation orale, accompagnée de diapositives, un lot de documents écrits sous forme de flyers est distribué à chaque école avec toutes les informations nécessaires concernant le CLAS. La coordinatrice participe aux conseils d'école des écoles du quartier dans le but d'être complémentaire avec leurs actions, tout au long de l'année. En effet, plusieurs actions sont mises en place durant l'année scolaire, principalement dans le cadre du REP+. En participant aux conseils d'école, elle maintient un lien entre les actions scolaires et les actions du CLAS pour être en cohérence avec les informations transmises par les enseignants. Un temps d'échange structuré par trimestre concernant l'évolution des enfants est mis en place. Dans le cadre du suivi scolaire des enfants du CLAS, trois rendez-vous à l'année sont organisés pour permettre aux accompagnateurs de rencontrer les enseignants des enfants de leur groupe. Un échange collaboratif et constructif est mis en place dans le but de mutualiser les avis des enseignants et des accompagnateurs pour continuer à faire évoluer l'enfant, dans une direction commune. Ces temps sont structurés et pris en considération par l'ensemble des enseignants afin d'améliorer la qualité des échanges et de l'accueil. Ensuite, les accompagnateurs remplissent une fiche pour garder un suivi de ces échanges et ainsi, analyser l'évolution des enfants tout au long de l'année *(Annexe 4 : Fiche rendez-vous enseignants)*.

- Les activités éducatives :

En tenant compte de l'avis des accompagnateurs, les différents temps de la séance ont été réorganisés en fonction de leurs problématiques rencontrées. Il est nécessaire de prendre en considération les différents besoins de chaque groupe (certains enfants prennent du temps pour le goûter, d'autres pour les devoirs), avant de créer, ensemble, des outils et des méthodes d'organisation pour que les accompagnateurs mènent pleinement le temps de l'activité éducative à chaque séance. Lors du temps de réunion hebdomadaire, la coordinatrice apporte des ressources pédagogiques (réseau Canopé, sites d'animation, CLAS 64…) dans le but d'améliorer le contenu des séances du CLAS. Pour cela, un plan est établi, avec l'équipe d'accompagnateurs, pour lister ce qui est nécessaire de travailler ensemble lors de ces temps et un ordre du jour complet avec les objectifs à atteindre avant la fin de la réunion, est envoyé. A travers les sites internet, des contenus de formation ou encore les documents présents sur la structure, la coordinatrice propose différents outils, méthodes et activités éducatives qui seront à disposition de l'équipe, dans la salle de réunion. Chaque accompagnateur réalise une fiche pédagogique comprenant les objectifs fixés, le déroulement de l'activité, la tranche d'âge ou encore les critères d'évaluation *(Annexe 5 : Exemple de fiche pédagogique)*. Ces fiches permettent aux accompagnateurs d'analyser les résultats obtenus et de les comparer aux objectifs, pour évaluer et ajuster les écarts. Cela a pour but de faire progresser les enfants et de visualiser leur évolution. De plus, des temps d'activités pédagogiques en transversalité avec les secteurs du centre social sont mis en oeuvre. De nombreuses ressources humaines, matérielles et pédagogiques sont présentes sur la structure. La transversalité permet aussi de créer un lien entre ces secteurs pour permettre aux enfants accueillis au CLAS, d'accéder à de nombreuses activités ludiques. Durant ces séances, les enfants sont toujours accompagnés de leur accompagnateur référent et du responsable de secteur, qui apporte les compétences de son domaine d'activité. Pour finir, un contenu adapté est disponible pour les enfants selon leur niveau, sur la plateforme du Projet Voltaire. Ils bénéficient donc de nombreuses règles de français en lien avec leur programme scolaire pour apprendre de manière ludique.

La formation de l'équipe d'accompagnateurs :

Pour améliorer la prise en charge du public, il est important que l'équipe d'accompagnateur bénéficie de formations internes et externes. Un plan de formation en direction des accompagnateurs CLAS est mis en place *(Annexe 6 : Plan de formation des accompagnateurs CLAS)*. La coordinatrice a organisé un temps de travail avec l'équipe pour évaluer les différents besoins de formation et construire le contenu en tenant compte de leurs attentes. Certains contenus de formation nécessitent les compétences d'une personne professionnelle dans son domaine de métier. Pour certaines formations, la coordinatrice mobilise les compétences de certains partenaires et co-construit le contenu de la séance de formation avec eux, pour permettre aux accompagnateurs d'évoluer. Pour finir, les responsables de secteurs (logithèque, ludothèque, théâtre…) formeront l'équipe d'accompagnateurs à l'utilisation de leurs outils pédagogiques (jeux de société, outils numériques, applications…). Leurs diverses compétences sont donc mobilisées et la coordinatrice les accompagne sur le choix et la menée des des outils et méthodes de formation. A la demande des accompagnateurs, la coordinatrice a contacté des professionnels pour mettre en place le « Projet Voltaire » (formation de remise à niveau en français) et des temps de formations autour des troubles autistiques. A la fin du Projet Voltaire, les accompagnateurs passent un certificat attestant de leur niveau de français. Pour analyser l'évolution des accompagnateurs, suite à ces temps de formation, une fiche d'évaluation est remplie. L'accompagnateur réalise une auto-évaluation avant de participer à un entretien d'évaluation, avec la coordinatrice, dans le but d'évaluer ses progressions, ses nouvelles connaissances et compétences *(Annexe 7 : Fiche d'évaluation accompagnateur)*. De nouveaux objectifs seront fixés à l'issu de cet entretien.

La prise en compte du rythme de l'enfant et de ses besoins :

Pour adapter la séance en fonction du besoin de l'enfant, les différents temps du CLAS, expliqués ci-dessus, sont modulables. En effet, certains enfants préfèrent goûter pour marquer une pause entre l'école et le centre, puis de faire leurs devoirs. D'autres, au contraire, souhaitent faire leurs devoirs en premier juste après avoir quitté l'école, puis goûter avant de passer à l'activité éducative. Imposer un rythme et un ordre d'organisation fixe mettrait en difficulté certains enfants dans leurs apprentissages (fatigue, baisse de motivation…). Pour répondre à ce besoin, la coordinatrice a modifié l'organisation des séances. Lors de leur arrivée, les enfants vont, sur un tableau et avec leur accompagnateur, remplir la date du jour, exprimer leur ressenti et émotion avant de choisir l'ordre de leurs premiers temps, tout cela à l'aide de pictogrammes. Pour les 30 premières minutes de la séance, l'enfant choisit, soit de goûter, soit de faire ses devoirs. Les 30 minutes suivantes, il échange et réalise son second temps. Les 45 dernières minutes de la séance, les enfants se rassemblent en groupe pour participer à l'activité éducative.

Les principaux projets :

En supplément du contenu pédagogique du CLAS apporté par les accompagnateurs, les enfants bénéficient de projets transversaux à d'autres secteurs de la structure.

- ***L'Art à travers le théâtre :*** Avec l'intervention de la compagnie du théâtre de la Grande Oreille, les enfants travaillent leur diction, les intonations, leur vocabulaire et améliore de manière générale leur niveau d'expression. Maîtriser l'oral est aujourd'hui fondamental. L'enfant acquiert ainsi des compétences qui lui serviront plus tard.

- ***Le Conseil des Petits Représentants :*** Dans le cadre de projets autour de la citoyenneté, un conseil composé d'une quinzaine d'enfants et de parents, a été créé. Chaque conseillé a été élu par les adhérents du centre de loisirs et du CLAS lors de la mise en place d'une élection. Les élus de ce conseil, accompagnés de la coordinatrice, votent et prennent des décisions concernant diverses thématiques (choix des goûters équilibrés, des nouvelles activités

éducatives, des thèmes d'ateliers parents-enfants…) lors des réunions mensuelles. Ils ont en leur possession une carte d'élu et un classeur « Les petits citoyens) qui comprend de nombreuses activités liées à la citoyenneté et aux valeurs de la République.

- ***La ludothèque :*** Les trois salles sont aménagées comme un lieu ludique et d'éveil, un lieu de prévention où les enfants apprennent et un lieu de mixité sociale pour toutes les familles. L'équipe d'accompagnateurs réserve régulièrement la ludothèque pour permettre aux enfants d'approfondir leurs leçons scolaires, à travers des jeux de société. La séance est animée par la responsable de la ludothèque pour découvrir de nouveaux jeux, ou les accompagnateurs, pour mener les jeux les plus connus. En plus des séances pédagogiques du CLAS, la ludothèque est mise à disposition des enseignants. Durant leur temps de classe, les professeurs des écoles empruntent la salle et mettent en place des jeux de société, en lien avec leur programme scolaire.

- ***La logithèque :*** La logithèque constitue une opportunité pour mener des actions numériques et d'accompagnement vers les usagers. Comme pour la ludothèque, il est possible que les accompagnateurs réservent les salles pour mener de nombreuses activités numériques. Les enseignants des écoles du quartier Le Lac - Centre Ancien peuvent réserver une salle auprès de la coordinatrice pour bénéficier d'actions en lien avec leur programme scolaire ou liées à la vie collectives (prévention au harcèlement, Droits des enfants…).

M. Les moyens matériels et humains

Les moyens matériels

Les locaux : Les locaux du pôle enfance, de la maison de quartier et des Grèves - du matériel ludique et éducatif (jeux, livres, matériel sportif et numérique…) - du matériel de fournitures (stylos, cahiers…) - du matériel numérique (appareils photos, caméras, ordinateurs, vidéo projecteur…).

Les moyens humains

Une coordinatrice - 5 accompagnateurs salariés – 5 accompagnateurs bénévoles.
Nombre prévisionnel d'enfants par accompagnateur CLAS lors d'une séance : 10

La coordinatrice CLAS : Laura BARDOT - titulaire d'un DEJEPS DPTR

N. Participation financière

<u>Adhésion annuelle à l'association :</u> (de janvier à décembre) + participation mensuelle en fonction du quotient familiale

TARIFICATION CLAS - Année 2025-

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI
INFÉRIEUR OU ÉGAL À 700 €	Adhésion: - 16 ans: 7 € +16 ans: 14 €	1,00 €	2,00 €	1,00 €	2,00 €
ENTRE 701 ET 1000 €		2,00 €	4,00 €	2,00 €	4,00 €
ENTRE 1001 ET 1250€		3,00 €	6,00 €	3,00 €	6,00 €
ENTRE 1251 ET 1500 €		4,00 €	8,00 €	4,00 €	8,00 €
AU-DELÀ DE 1501 €		5,00 €	10,00 €	5,00 €	10,00 €

	JUIN	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
INFÉRIEUR OU ÉGAL À 700 €	2,00 €	1,50 €	1,00 €	2,00 €	1,50 €
ENTRE 701 ET 1000 €	4,00 €	3,00 €	2,00 €	4,00 €	3,00 €
ENTRE 1001 ET 1250€	6,00 €	4,50 €	3,00 €	6,00 €	4,50 €
ENTRE 1251 ET 1500 €	8,00 €	6,00 €	4,00 €	8,00 €	6,00 €
AU-DELÀ DE 1501 €	10,00 €	7,50 €	5,00 €	10,00 €	7,50 €

Tarifs au mois

**Sous réserve de modification en 2026*

O. Les moyens de communication

En termes de communication, les outils sont adaptés en fonction du public, du message à transmettre et du type de communication à mettre en place.

- Communication interne

Concernant la communication interne, les échanges, les appels téléphoniques et les messages écrits sont privilégiés pour transmettre diverses informations. Lors de transmission d'informations officielles ou de documents, les mails sont utilisés dans le but de garder une traçabilité et de transmettre un contenu à un grand nombre de personnes. Pour l'organisation de réunions de travail, un ordre du jour est envoyé à chaque membre convié. Cela a permis à chacun de préparer plusieurs idées en amont, d'apporter des perspectives et de les argumenter lors du temps de travail. Au cours d'un temps de travail mené avec l'équipe d'accompagnateurs, nous avons installé un tableau, à destination de tous les acteurs du CLAS de la structure, que nous utilisons quotidiennement.

- Communication externe

Pour communiquer avec les familles du CLAS, les temps d'échanges à la sortie ou durant les ateliers et les appels téléphoniques sont principalement utilisés. En début d'année scolaire, des temps individuels sont organisés pour présenter le dispositif et ses améliorations puis pour planifier certains temps de travail avec ceux qui le souhaitaient. Des publications de photos des activités sont publiées sur les réseaux sociaux de la structure, accompagnées d'un texte d'explication rédigé par les accompagnateurs du CLAS.
Concernant les membres de l'Education Nationale, le CLAS est présenté lors des conseils d'écoles pour transmettre et informer des nouvelles améliorations du dispositif mais aussi pour programmer certains temps de travail collaboratif. Des questionnaires à destination des enseignants, ont été distribués dans le but de recueillir leur parole. Pour finir, la coordinatrice et les accompagnateurs possèdent un code d'accès à la plateforme « One ». Cette plateforme donne un accès aux cahiers de texte numériques des enfants et permet l'envoi de messages en cas de besoins.

P. L'évaluation de l'action

Chaque année, la coordinatrice s'appuie sur des outils d'évaluation pour analyser l'évolution du CLAS et l'écart entre les objectifs fixés et les résultats obtenus. Le premier outil, représente les questionnaires d'évaluation distribués à destination des parents et des enseignants. Ils permettent d'évaluer les pratiques mises en place sur le CLAS, d'établir un bilan de l'année et d'analyser le niveau de connaissances de chacun des acteurs, sur le dispositif CLAS.
Pour analyser l'évolution du projet un tableau d'évaluation est établi, comprenant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs, pour vérifier l'atteinte des objectifs, ou non. Ce tableau a été rempli à l'issu de la mise en oeuvre des phases de l'action, dans le but d'établir un bilan intermédiaire avant la construction du bilan final.

Plusieurs moyens d'évaluation sont utilisés :

- Évaluation quantitative : statistiques (typologie, taux de fréquentation, de participations, des adhérents, des partenaires, d'animations, de réunion…).

- Évaluation qualitative

  - Rapport d'activité pour apprécier l'efficacité d'une action en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre et démonstration de l'utilité sociale et de l'impact du projet.
  - Enquête de satisfaction.
  - Questionnement évaluatif.

- Feuille de suivi de l’évolution des enfants.

- Évaluation comparative : comparaison annuelle de typologie des participants et du taux de fidélité.

Annexes

Annexe 1 : Fiche de suivi
Annexe 2 : Exemple de programmes CLAS
Annexe 3 : Feuille de présence
Annexe 4 : Fiche de rendez-vous enseignants
Annexe 5 : Exemple de fiche pédagogique
Annexe 6 : Plan de formation des accompagnateurs CLAS
Annexe 7 : Fiche d'évaluation accompagnateur

Suivi de l'enfant

Nom de l'accompagnateur : **Groupe :** **Nom de l'enfant :**

Mois : **Nombre de séances de l'enfant :**

Dans l'organisation de son travail, l'enfant :

(A : Acquis EA : En cours d'Acquisition NA : Non Acquis)	Semaine 1			Semaine 2			Semaine 3			Semaine 4		
	A	EA	NA	A	EA	NA	A	EN	NA	A	EA	NA
Pense à prendre ses affaires pour le travail du soir												
Range et vérifie régulièrement son cartable												
Note lisiblement les devoirs et les leçons												
Lit la consigne et comprend ce qu'il doit faire												
Ecoute et suit la consigne donnée par l'animateur												
Répond à une question par une phrase correcte												
Présente un travail soigné												
Travaille en autonomie												

Dans son comportement, l'enfant :

(A : Acquis EA : En cours d'Acquisition NA : Non Acquis)	Semaine 1			Semaine 2			Semaine 3			Semaine 4		
	A	EA	NA	A	EA	NA	A	EN	NA	A	EA	NA
Respecte les règles du CLAS												
Se met à la tâche rapidement												
Fixe son attention sur une tâche												
Aide ses camarades en difficulté												
Respecte l'animateur et ses camarades												
Reste poli et courtois												

Annexe 1 : Fiche de suivi

Annexe 2 : Exemple de programmes CLAS

CE1

MARDI 7 MARS

Création d'un jeu de société de mathématiques

Objectifs: Développer la créativité et l'imagination chez l'enfant
Apprendre à travailler tous ensemble

JEUDI 9 MARS

Logithèque:
Kahoot! Culture générale

Objectif:
Acquérir des nouvelles connaissances de culture générale

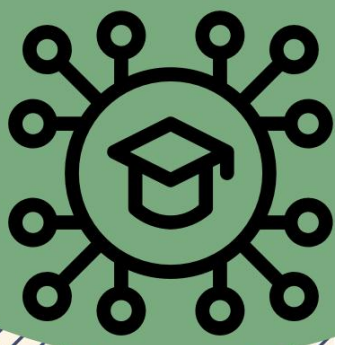

VENDREDI 10 MARS

Ludothèque:
Lexidefi

Objectifs: Améliorer son vocabulaire et Développer la socialisation entre les enfants

Axelle
Clara

Liste des réservations - CENTRE SOCIAL LE LAC

CLAS : CLAS 2022 2023

Période entre le : 27/02/2023 et le : 05/03/2023

Groupe : CM2

Nom, prénom	Téléphone	Portable	mar. 28 févr. 23	jeu. 02 mars 23	ven. 03 mars 23
			Accueil soir	Accueil soir	Accueil soir
			☐	☐	☐
			☐	☐	☐
			☐	☐	☐
			☐	☐	☐
				☐	☐
			☐	☐	☐
			☐	☐	☐
			☐	☐	☐
			☐	☐	☐
			☐	☐	☐
			☐	☐	☐
			☐	☐	
			☐	☐	
			☐	☐	☐
Totaux réservations :			**13**	**14**	**12**

Annexe 3 : Feuille de présence

Annexe 4 : Fiche de rendez-vous enseignants

CLAS
Rendez-vous enseignants

Nom de l'accompagnateur : Date :

Ecole : Nom de l'enseignant :

- Nom de l'enfant :

Classe :
Points forts :

Difficultés rencontrées :

Bilan (actions à mettre en oeuvre) :

- Nom de l'enfant :

Classe :
Points forts :

Difficultés rencontrées :

Bilan (actions à mettre en oeuvre) :

Annexe 5 : Exemple de fiche pédagogique

Axelle

FICHE D'ACTIVITÉ :

Nom de l'activité : Création d'un jeu de société de mathématiques

Effectifs: 15 enfants Lieu: salle Durée: 1 heure Âge: 7-8ans Classe: CE1

Objectifs :

- Développer la créativité et l'imagination chez l'enfant
- Apprendre à travailler de manière collective
- Approfondir l'apprentissage de différents calculs (additions, soustractions...)

Diagnostic :

Les CE1 on des difficultés à effectuer leurs calculs durant les devoirs, beaucoup sont rétissants à faire leurs calculs de mathématiques. Cette activité leur permettrait de les réaliser, tout en s'amusant.

Matériels :

Carton, feuilles plastifiées, feutres et colle

Déroulement:

- Le jeu va se dérouler sur environ 3 à 4 séances
- L'animatrice prépare le matériel sur les tables
- Elle installe les tables pour faire des îlots de 4 enfants par table, puis elle distribue à chaque enfant une feuille avec des consignes à suivre
- 1ère étape : les enfants découpent 4 cartes chacun
- 2ème étape : les enfants découpent un carré de 8x8 cm sur un carton afin d'avoir les côtés d'un dé
- 3ème étape : les enfants dessinent les points sur les parties du dé, puis assemblent les 4 morceaux à l'aide d'une ficelle
- 4ème étape : ils commencent à créer le plateau en traçant 26 cases carrées et en décorant autour de celles-ci (à l'aide de feutres et de peinture)
- 5ème: séance en logithèque pour rédiger les règles du jeu sur les ordinateurs
- 6ème et dernière étape : Place au jeu et à l'amusement !

A la fin de l'activité, on range le matériel tous ensemble et on laisse le jeu de côté pour le finir à la prochaine séance.
On s'assoit en cercle et pour faire le bilan avec les enfants, on parle des points positifs et ceux à améliorer et on adapte la prochaine séance !

Critères d'évaluations	😁	😕	☹️
Découper 4 cartes			
Réussir à dessiner deux cases minimum			
Découper un carré (8x8cm) sur un carton			
Savoir peindre/colorier sans déborder			
Réussir à communiquer avec les autres			
Écrire les consignes sur un ordinateur			

Annexe 6 : Plan de formation des accompagnateurs CLAS

Plan de formation Animateurs

01	Fiche activité
02	Découverte de la structure
03	Conduite trafic et réglementation sorties
04	Déroulement d'une séance CLAS (temps et objectifs)
05	Remise à niveau des bases scolaires
06	Les besoins de l'enfant
07	Environnement de la structure (ville, quartier, caractéristiques publics...)
08	Selon certaines particularités (Autisme, DYS...)
09	Outils pédagogiques (jeux de société, logiciels, sites internet...)
10	Instruments de musique (+ chants, contes animés...)
11	Outils pédagogiques (jeux de société, logiciels, sites internet...)
12	PSC1 et autres formations externes

Annexe 7 : Fiche d'évaluation accompagnateur

Grille d'évaluation de l'animateur/accompagnateur

Accepter les responsabilités et les situations difficiles qui lui sont confiées						
Etre impartial						
Savoir prendre avis de collègues plus expérimentés (BAFA, BAFD, BPJEPS…)						
Utiliser les ressources des autres secteurs du centre social (logithèque, ludothèque…)						
Se référer aux responsables de secteurs CLAS et ACM						
Savoirs en matière de santé et de sécurité	1	2	3	4	5	Observations
Connaître les caractéristiques du public accueilli (psychologie, besoins, physique, rythmes biologiques)						
Observer, écouter le public pour reconnaître et découvrir leurs intérêts ou difficultés						
Savoir garantir la sécurité physique des enfants						
Savoir apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements…)						
Savoir garantir la sécurité morale et affective des enfants						
Savoir être à l'écoute des enfants						
Savoir rassurer les enfants						
Connaître et citer les gestes de premiers secours (le PAS, position latérale de sécurité…)						
Connaissance des projets	1	2	3	4	5	Observations
Partage les valeurs du projet éducatif du centre social						
Connaître les projets pédagogiques CLAS et ACM						
Connaître les secteurs du centre social						
Participer à l'élaboration, à la conduite et à l'évaluation des projets pédagogiques du CLAS et de l'ACM						
Savoirs en matière d'animation						
Connaître la notion de projet						
Travailler avec une méthodologie de projet						
Réaliser une fiche de séance						
Anticiper et préparer ses activités						
Savoir proposer une activité en lien avec le projet pédagogique						
Savoir réaliser un programme d'activité						
Savoir gérer un temps d'activité						
S'implique dans l'activité						
Choisir et adapter des jeux en fonction de l'âge du public, de leurs capacités, intérêts, des lieux et des conditions climatiques						

1.Très satisfaisant *2.Satisfaisant* *3.Moyen* *4.Insatisfaisant* *5.Très insatisfaisant*

Grille d'évaluation de l'animateur/accompagnateur

Nom :
Prénom :

Poste :
Tranche d'âge :

1.Très satisfaisant *2.Satisfaisant* *3.Moyen* *4.Insatisfaisant* *5.Très insatisfaisant*

Savoir être un adulte référent	1	2	3	4	5	Observations
Avoir une tenue vestimentaire adaptée						
Adopter une attitude appropriée						
Employer un langage adapté						
Respecter autrui						
Etre tolérant						
Avoir une ouvert d'esprit						
Ne pas juger						
Respecter la confidentialité						
Analyser les situations						
Etre à l'écoute et réactif						
Savoir prendre du recul						
Savoir se remettre en question						
Etre dynamique (rôle moteur)						

Savoir être au sein de l'équipe	1	2	3	4	5	Observations
Etre à l'heure						
Savoir écouter ses collègues						
Participer activement aux réunions						
Etre force de proposition						
Faire preuve d'initiative						
Partager et échanger avec ses collègues						
Savoir se documenter						
Savoir gérer son propre rythme						
Etre autonome						
Savoir « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir						
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique						
S'intégrer au sein de l'équipe						
Respecter sa hiérarchie						
Etre organisé (respect des délais, matériel, transmets les informations en cas d'absence…)						
Elaborer, faire vivre, analyser, faire évoluer des règles de vie collective						
Préciser la place et le rôle des membres de l'équipe d'encadrement						

1.Très satisfaisant *2.Satisfaisant* *3.Moyen* *4.Insatisfaisant* *5.Très insatisfaisant*

Grille d'évaluation de l'animateur/accompagnateur

Prendre en compte les besoins et les attentes des enfants						
Susciter l'implication des enfants						
Savoir prendre en charge un groupe d'enfants dans sa globalité						
Savoir gérer les conflits au sein du groupe						
Savoir construire une relation de confiance avec les enfants						
Utiliser le matériel et les outils du centre social						
Savoir évaluer son animation (Quel apport pour les enfants ?)						
Savoir s'auto évaluer						
Savoir repérer les difficultés d'un enfant et en informer la direction						
Préparer et ranger l'espace d'animation en dehors de l'accueil du public						
Prendre en compte les personnes, le temps, le matériel et les locaux disponibles dans l'organisation de son animation						
Remplir le cahier de sortie						
Prendre sa trousse de secours et la compléter si besoin						
Gérer le temps du goûter (préparer le goûter, échanger, gouter avec les enfants…)						
Respecter les règles de sécurité en sortie (déplacements à pieds, en bus…)						
Gérer ses temps de pause avec les autres membres de l'équipe						
Les techniques d'animation	1	2	3	4	5	Observations
Maîtriser un répertoire de jeux diversifié (règles, apport, caractéristiques)						
Animer des jeux : savoir faire jouer les enfants et jouer avec eux en précisant son rôle						
Maîtriser un répertoire de chants et de jeux chantés						
Animer des chants : savoir faire chanter les enfants et chanter avec eux						
Maîtriser un une gamme variée d'activités manuelles						
Savoir utiliser, entretenir et ranger le matériel de l'activité manuelle						
Maîtriser la pratique d'activités d'expression						
Maîtriser une liste de jeux collectifs et/ou sportifs qui nécessitent pas une qualification spécialisée						
Connaître la réglementation relative aux activités physiques						
Utiliser le milieu pour promouvoir des activités pour permettre aux enfants de s'approprier leur environnement						
Coopérer avec des intervenants extérieurs qui assurent des prestations spécifiques						
Etre novateur et proposer de nouvelles activités pour développer les centres d'intérêt des enfants						

1.Très satisfaisant *2.Satisfaisant* *3.Moyen* *4.Insatisfaisant* *5.Très insatisfaisant*

Grille d'évaluation de l'animateur/accompagnateur

Relation avec les parents	1	2	3	4	5	Observations
Savoir accueillir les parents						
Savoir aller vers les parents, dialoguer et les écouter						
Savoir rassurer les parents sur une problématique rencontrée						
Valoriser les enfants auprès des parents						
Informer les parents sur l'organisation et présenter le programme d'activité						

Spécificités ACM	1	2	3	4	5	Observations
Savoir organiser le temps d'accueil						
Animer le temps d'accueil						
Utiliser les moyens matériels nécessaires						
Respecter le programme établi en réunion						
Gérer les temps calmes						

Spécificités CLAS	1	2	3	4	5	Observations
Effectuer le ramassage scolaire en respectant les règles de sécurité						
Remplir les feuilles de présence avant le début de la séance						
Organiser et aménager le temps de devoirs (espace calme, groupes en fonction des classes, salle rangée…)						
Animer et gérer le temps des devoirs (faire avec les enfants, utiliser une difficulté rencontrée pour l'expliquer à tout le groupe, gérer les enfants qui sont en autonomie, instaurer le calme dans la salle…)						
Vérifier les devoirs effectués et prévenir les parents s'ils ne sont pas finis						
Mettre en place une activité en s'appuyant sur les devoirs des enfants						
Respecter les dates programmées avec les enseignants et être ponctuel						
Echanger avec les enseignants sur l'évolution des enfants						
Prendre les notes nécessaires lors des échanges pour réajuster ses objectifs						

Notes :

1.Très satisfaisant *2.Satisfaisant* *3.Moyen* *4.Insatisfaisant* *5.Très insatisfaisant*